

Cinq ressources essentielles d'aide à la rédaction en français

Pour les juristes francophones, la rédaction est une activité pouvant poser certains défis. Les anglicismes, la traduction de termes anglophones et les autres complexités de la langue française provoquent souvent une certaine perplexité, interrompant ainsi la fluidité du processus de rédaction. À cet effet, nous vous proposons cinq ressources essentielles qui aideront tant les étudiants que les juristes plus expérimentés à mieux maîtriser les règles de la langue française et, par conséquent, à rédiger des textes de qualité inégalée.

Pour accéder aux ressources proposées, cliquez sur le titre de celle-ci et vous serez redirigé vers le site internet correspondant.

1. Banque de dépannage linguistique (BDL) de l'Office québécois de la langue française

La BDL est une véritable mine d'or pour tout ce qui a trait aux difficultés en matière de rédaction. En effet, rares sont les ressources qui peuvent prétendre être aussi complètes que la BDL. La grammaire, les anglicismes, l'orthographe, la ponctuation, la typographie, et les abréviations ne sont que quelques exemples de sujets auxquels touchent les articles de cette banque de données. On aime car son interface conviviale facilite la navigation et la consultation des articles.

2. Termium PLUS

Parmi les ressources figurant sur cette liste, Termium PLUS est sans doute l'une des plus connues et des plus utilisées, et cette popularité est tout-à-fait méritée. Termes, abréviations, acronymes et titres officiels relevant de domaines spécialisés s'y retrouvent tous. Cette banque de données fournit également des définitions, des exemples d'utilisation et des équivalents en anglais pour les termes. Bref, presque tout s'y trouve, et son interface est d'une agréable simplicité.

3. Chroniques linguistiques de la Société québécoise d'information juridique

Faut-il écrire « véhicule-moteur » ou plutôt « véhicule à moteur » ? Comment emploie-t-on l'expression « n'eût été » ? Pourquoi utilise-t-on, dans certains cas, le terme « arrêt », alors que dans d'autres, nous utilisons le mot « jugement » ? Voilà des questions auxquelles saura répondre cet outil. Les Chroniques linguistiques fournissent des capsules qui vous éclaireront au sujet d'anglicismes, de règles de grammaire et d'impropriétés ayant trait à des termes régulièrement utilisés en rédaction juridique.

4. Le Rouleau des prépositions

L'utilisation de la préposition appropriée peut porter à confusion. Dit-on, par exemple, qu'une personne siège sur le Sénat ou plutôt qu'elle siège au Sénat ? Le Rouleau des prépositions permet d'identifier la préposition correcte correspondant à un verbe particulier : il suffit de repérer le verbe parmi la liste exhaustive du Rouleau afin de déterminer quelle préposition devrait accompagner le verbe que vous désirez employer dans votre texte.

5. Dictionnaire des cooccurrences

Il arrive souvent, en s'adonnant à la rédaction d'un texte, de tomber dans une impasse lorsque nous sommes incapables de trouver un adjectif ou un verbe pour accompagner un mot particulier. À cet effet, le Dictionnaire des cooccurrences vous dépannera en vous proposant une panoplie de solutions astucieuses (l'adjectif « astucieuse » ayant d'ailleurs été proposé par cet outil pour accompagner le terme « solution ») qui sauront améliorer l'élégance de votre texte.

Voilà cinq ressources qui s'avèreront d'une utilité exceptionnelle pour vous dépanner lorsque vous serez confrontés à des difficultés en matière de rédaction. Malgré la polyvalence de ces cinq outils, la liste que nous proposons ci-dessus est loin d'être exhaustive. Pour une liste plus complète de ressources d'aide à la rédaction, nous vous invitons à consulter la toute nouvelle [boîte à outils](#) disponible sur Jurisource.ca

Samuel Duval
Étudiant ProBono
Jurisource.ca